



Citation/Extraits de message sortis de leur contexte

Par CLipper

Bonjour,

Pratiquer couramment sur ce forum ces derniers temps.

Ma question : cette pratique peut elle être pratiquée sans risque pour le pratiquant ?

Citation extérieure première trouvée

Citation modérée par l'administrateur, car abordant un thème faisant référence à des personnalités publiques, à une association contestée pour la promotion de ses idées

Ce forum est un point d'accès au droit, destiné à exposer des sujets juridiques à l'attention des juristes bénévoles, qui apportent des éclaircissements aux visiteurs

Par ESP

CLipper,

Rien ne vous empêche de formuler une question juridique ces bases, mais totalement anonymisée.

Par CLipper

Bonsoir ESP,

Association ?

C'est interdit de nommer des personnalités PuBliques dans un article de presse ou sur un forum public ?

L'article cité est sur la pratique (journalistique) qui consiste a sortir un extrait de discours de son contexte pour lui donner une toute autre signification que celle de l'intention de l'auteur du discours.

Est ce une pratique répréhensible ?

Est ce assez anonymisé comme question ?